COMMUNE DE MONTLUEL
DÉPARTEMENT DE L'AIN

République Française
Liberté-Égalité- Fraternité

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE
Canton de Meximieux

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-06-28-02
Séance du 28 juin 2023

Date de convocation : 22 juin 2023
Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Catalina GARCIA, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Anne PIRAT, Carine MOUSTAUD, Eugène TURLET, Anthony RAMBAUD, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Aurore SAMIER donne procuration à philippe BELAIR, Christian PRADIER donne procuration à Gilbert BARRIQUAND, Jean-Luc CHARVET donne procuration à Anne FABIANO-CONTIGLIANI, Pascal JUSSEAUME donne procuration à Virginie BECQUET, Jean-Claude PERON donne procuration à Nadine CHAMARD-COQUAZ,

ABSENTS : Karine GARNIER, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Irène TOST, Maryse PACCARD, Inès DUBOIS,

SECRETAIRE DE SEANCE : Corinne DEBARREIX-PAGE

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 18
Pouvoirs : 5
Quorum : 15

Objet : APPROBATION PV DE SEANCE DU 23 mai 2023
Rapporteur : Anne FABIANO CONTIGLIANI

Madame la Maire présente le procès-verbal de séance du 23 mai 2023. Des corrections sont demandées par le groupe « Bien vivre à Montluel ».

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DÉCIDE :

- **D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023 une fois les mentions demandées par Madame Chamard-Coquaz ajoutées.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20230628-2023-06-28-02-DE
Date de réception préfecture : 21/07/2023